



VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de convocation

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Ville de La Prairie est convoquée par le maire, monsieur Donat Serres, pour être tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, le **2 décembre 2019 à 18 h 45** et que les points suivants seront soumis à cette séance :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.
3. Période d'intervention des membres du conseil.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

DONNÉ à La Prairie, ce 22 novembre 2019.

Danielle Simard
Greffière

